

Stage débuts dans le métier : T1, T2, T3, LC vous êtes concernés

Le mouvement va bientôt paraître et c'est pourquoi, afin de répondre à toutes les questions que vous vous posez, nous organisons un stage d'information qui se déroulera :

Jeudi 8 avril de 9 h à 16 h 30
au SNUipp (12 rue de la Tourette - Lyon 1er)

Ce stage (qui est un droit pour chaque enseignant) permettra, au cours de cette courte journée, d'aborder toutes les questions que vous ne manquerez pas de vous poser sur les modalités du mouvement, les mutations inter ou intra-académiques ou encore les premières rentrées scolaires, la responsabilité, les relations avec les parents, la hiérarchie, le

fonctionnement des écoles...

C'est également l'occasion d'échanger avec des collègues PEMF ou conseillers pédagogiques, responsables d'associations (Autonome...), des directeurs, des responsables syndicaux... Pour d'impératives raisons administratives et de remplacement, **votre demande pour ce stage sur temps de travail doit parvenir à l'IA, un mois avant le début du stage soit le 8 mars 2010.**

1/ recopiez le courrier ci-dessous, et faites-le parvenir à l'IA via votre IEN avant le 8 mars.

2/ remplissez le bon au bas de cette feuille et retournez-le nous. Nous vous ferons alors parvenir l'ordre du jour de cette journée.

1 /

courrier à reproduire et à adresser à l'Inspectrice d'Académie sous couvert de l'IEI de la circonscription au moins un mois avant le stage (soit le 8 mars 2010).



Pour toute question contacter le SNUipp

responsables début de carrière :
Delphine MORAND DUMARSKI
Benjamin GRANDENER
Yannick LE DU

adresse de la section :
SNUipp du Rhône
12 rue de la Tourette
69001 Lyon.
Tél. 04.78.27.41.50
Mèl : snu69@snuipp.fr

Nom Prénom
Grade et fonction
Etablissement

à Madame l'Inspectrice d'Académie
sous couvert de Monsieur l'Inspecteur
de l'Education Nationale
circonscription de

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du
11/01/1984 (art.34 alinea 7) portant Statut Général des Fonctionnaires
définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien
intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé **le 8 avril 2010** pour
participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Lyon.

Il est organisé par la Section Départementale de la FSU
du Rhône, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU,
organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions
donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Recevez, Madame l'Inspectrice d'Académie,
l'expression de mes sentiments respectueux.

A le

Signature

2 /

**Coupon à retourner
au SNUipp** →
BP 4583
69244 LYON CEDEX 04
ou renvoyez nous les
renseignements par mail
snu69@snuipp.fr

Je m'inscris au stage «Nouveaux dans le Métier» du jeudi 8 avril 2010

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Tel..... Adresse mail

Dans tous les cas, prévenez le directeur de l'école et en cas de non-remplacement, les parents d'élèves, suffisamment tôt.